

Compte-Rendu de la CAD

PNT CETE

du **9 avril 2014**

PNT CETE

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie	
Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires	1
CAD 2014	2
Organisation de la CAD	2
Les promotions	2
Liste des A+	2
Les avancements de points indiciaires	3
Les avancements d'échelon	3
Questions diverses	4
Contacts	7

CAD 2014

Ouverture de la CAP par Mme Brigitte THORIN, Présidente de la CAP des PNT CETE.

Adoption de l'ordre du jour.

Les procès verbaux des CAD du 19 juin 2012 et du 11 avril 2013 ont été adoptés à l'unanimité.

Désignation de la CFDT comme secrétaire adjoint.

Organisation de la CAD

La CAD du 9 avril 2014 tous les personnels PNT du CEREMA (anciennement CETE) et ceux du 8^{ème} CETE. Elle est composée du coté des représentants du personnel de 6 titulaires et 6 suppléants.

Une réunion d'harmonisation s'est tenue le 20 mars 2014.

Les promotions.

Au niveau du changement de classe, les possibilités retenues sont :

Dans la catégorie A :

- 2 promotions d'assistant C à D,
- 1 promotion d'assistant A à B,
- 1 promotion Cadre Adm. A en B

Dans la catégorie B :

- 2 promotions de TSB à TSC,
- 2 promotions d'Ouvrier agent de maîtrise H en I,
- 1 promotion de TD en TE,

Au niveau du changement de catégorie Fonction Publique :

- 4 promotions de la catégorie B en A ont été retenues,

La permanence informe individuellement chaque agent concerné.

Liste des A+

- 1 agent inscrit sur la liste d'aptitude des postes A+ a été retenu à compter du 1^{er} janvier 2014,

Les avancements de points indiciaires.

Cela concerne la classe D :

- 9 avancements dans le grade Assistant D sur les 9 propositions,
- 13 avancements dans le grade TS D sur les 15 propositions

Les avancements d'échelon.

Concernant les gains inférieurs suite à promotion :

- 3 avancements sur les 3 propositions,

Propositions à 3 ans et plus :

- 24 avancements sur les 26 propositions,

Propositions à 2 ans et 6 mois :

- 10 avancements sur les 16 propositions,

Propositions à 2 ans :

- 6 avancements sur les 11 propositions

Du 1^{er} au 4^{ème} échelon pour les autres classes (exception Classe D) :

- 1 avancement sur 1 proposition

Tous ces résultats doivent être confirmés par le compte rendu officiel de la cellule de gestion des PNT SG/DRH/MGS/MGS3.

Le nombre de points consommés est de 1707 points représentant un GVT de 0,98 %.

QUESTIONS DIVERSES

Réponses de Mme Brigitte THORIN, Présidente de la CAD :

- La valeur du point.
Suite à des remarques concernant l'utilisation du point d'indice dans sa bonne troncature, Mme THORIN conseille de faire un message à GAP à ce sujet.
Quant au rappel qui doit être fait auprès de chaque contractuel PSS CETE concernant la troncature, les plate-formes PSI/GApaie des DREAL ont du effectuer le versement du montant dû ou sont en cours de traitement. Pour les agents partis à la retraite, ils doivent se rapprocher de MGS pour que soit prise une décision individuelle de régularisation.
- Les agents bloqués au dernier échelon.
La solution pour ces agents est qu'ils puissent bénéficier d'une promotion au travers d'un changement de catégorie. Il est rappelé que pour les PNT, on ne regarde pas le potentiel de l'agent à exercer des fonctions d'un niveau supérieur comme pour les titulaires, mais on s'assure qu'ils exercent déjà des missions de la catégorie supérieure. A noter qu'un gros travail a été fait sur le personnel de catégorie B avec des négociations avec la DRH par une augmentation du nombre de point permettant ce changement de catégorie et par un déblocage d'ETP du temps de cette promotion. La GIPA permet de garantir le pouvoir d'achat et ne doit pas se substituer à une éventuelle promotion.
Cette année une relance des services a été faite pour cette CAD.
- Dispositif pour les ZUS.
Une demande d'investigation supplémentaire ainsi qu'une expertise ont été demandées à la DAJ.
- Le bilan de gestion.
Celui-ci est présenté par Mme Stéphanie VIALAT, qui a remplacé M. Damien METIVIER.

Les données ont été arrêtées au 31 mars 2014. L'effectif de 258 agents se décomposent en 82 agents de catégorie A, 161 agents de catégorie B et 15 agents de catégorie C.

L'âge moyen, étalé de 50 à 65 ans, est de 60 ans et la parité est de 65,10% d'hommes et de 34,90% de femmes.

41 agents (soit 16,08 %) sont à temps partiel, principalement à 80% (85,37 %)

Sur les 258 agents, 255 sont en Position Normale d'Activité.

La répartition hommes – femmes des agents en PNA par catégorie est la suivante :

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Hommes	61	76,25 %	102	63,75 %	3	20,00 %	166	65,10 %
Femmes	19	23,75 %	58	36,25 %	12	80,00 %	89	34,90 %
TOTAL	80	100,00 %	160	100,00 %	15	100,00 %	255	100,00 %

Les effectifs des agents en P.N.A. :

Cat. A			Cat. B			Cat C.		
Grade	Nbre	%	Grade	Nbre	%	Grade	Nbre	%
Ass. A	15	18,75 %	TSA	15	9,38 %	AAA	10	66,67 %
Ass. B	14	17,50 %	TSB	23	14,38 %	EB C	1	6,67 %
Ass. C	20	25,00 %	TSC	27	16,88 %	OAM E	1	6,67 %
Ass. D	17	21,25 %	TSD	48	30,00%	OAM F	1	6,67 %
C. Adm. A	6	7,50 %	TD	2	1,25 %	TC	2	13,33 %
C. Adm. B	2	2,50 %	TE	13	8,13 %			
C. Adm. C	5	6,25 %	AAB	2	1,25 %			
C. Adm. D	1	1,25 %	AAB	7	4,38 %			
			AAD	20	12,50 %			
			OAM G	1	0,63 %			
			OAM H	2	1,25 %			
TOTAL	80	100,00 %	TOTAL	160	100,00 %	TOTAL	15	100,00 %

Répartition des effectifs par service :

Services	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	TOTAL	%
CEREMA :					
CETE Est	6	7	-	13	5,06 %
CETE Lyon	5	19	1	25	9,73 %
CETE Méd.	3	6	2	11	4,28 %
CETE NP	1	6	-	7	2,72 %
CETE NC	8	7	2	17	6,61 %
CETE Ouest	4	18	-	22	8,56 %
CETE Sud Ouest	2	17	-	19	7,39 %
CETE IdF	3	7	3	13	5,06 %
CERTU	1	-	-	1	0,39 %
CETMEF	2	-	1	3	1,17 %
SETRA	-	-	-	-	0,00 %
TOTAL	35	87	9	131	50,97 %
ADM. Centrale	14	31	-	45	17,51 %
IFFSTAR	6	14	-	20	7,78 %
CETU	3	2	-	5	1,95 %
DDI	10	14	5	29	11,28 %
DIR/DREAL	9	6	-	15	5,84 %

ECOLES	2	1	-	3	1,17 %
VNF	-	2	1	3	1,17 %
CMVRH	-	2	-	5	1,95 %
MINISTERE CULTURE	1	-	-	1	0,39 %
TOTAL	45	73	6	124	49,03 %
TOT. GENERAL	80	160	15	255	100,00 %



CONTACTS

Élus en CAP

[François ARAQUE](#) – DGAC/SNIA

☎ 01 44 64 32 65

[Michel GRIMALDI](#) – ENTE Aix

☎ 04 42 37 20 07 ☎ 06 85 56 38 98

Syndicat National

[Secrétariat FO-PETULTEM](#)

☎ 01 40 81 24 20 📠 01 40 81 24 13

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

**MEDDE – METL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04**